



FICHE PEX

PEX 24/05 FEU D'ENTREPOT DANS UN BATIMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (BIC)

Contexte opérationnel

Le dimanche 17 décembre 2023 à 18h08, le CODIS 06 reçoit de nombreux appels pour un feu d'entrepôt au 2139 (D35) route de Grasse a ANTIBES. D'après les 1^{er} éléments en possession de la salle opérationnelle, il s'agit d'un magasin de déguisement de 600 m2 entièrement embrasé. Le 1^{er} FPTL sur les lieux confirme à 18h20 un important dégagement de fumée, visible depuis l'autoroute A8. La météo sur zone indique une température fraîche, une nuit tombante avec un léger vent d'environ 5km/h. L'activité opérationnelle du jour est calme.

Situation à l'arrivée

A l'arrivée des primo-intervenants la situation opérationnelle est la suivante :

- La moitié de l'entrepôt est entièrement embrasée avec percement du toit ; des explosions se produisent et la propagation évolue rapidement vers l'ensemble de la structure.
- Une habitation est directement menacée sur la façade arrière du bâtiment

Le site est composé de 2 bâtiments indépendants avec 3 sociétés d'exploitations différentes pour une surface totale de 2400m2. L'adresse est connue pour être en déficience hydraulique (important feu d'entrepôt au même endroit en 2011).



Moyens SP engagés

Moyens SP en renfort

Moyens Interservices en renfort



GINC x1



GINC x2



DRONE
VATLAS x1

- Polices nationale et municipale



FPTL x1



GRP ALIM x1



- Autorité municipale



VSAV x2
+ 1 VLI



GRP CDT x1



CMIC x1

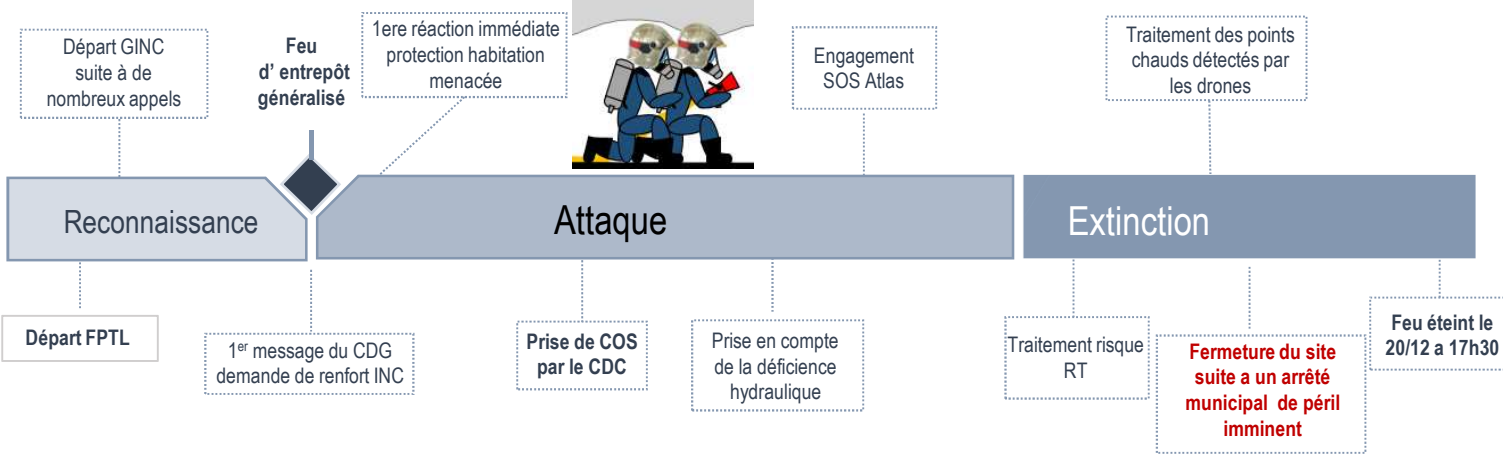
Réactions immédiates

·A 18H25 , le 1^{er} chef de groupe confirme :

« A l'adresse indiquée entrepôt de décoration, je confirme un feu entrepôt généralisé avec diverses explosions provenant de feux d'artifices , je confirme l'engagement d'un 2eme GINC et je prends l'appellation COS ANTIBES »

Immédiatement le 1^{er} COS assure la protection de l'habitation menacée grâce a l'établissement de 2 LDV ; des moyens hydrauliques sont établis parallèlement en façade Alpha de l'entrepôt dont un sur EPC. Le périmètre de sécurité reflexe est établi conjointement avec les forces de l'ordre.

Chronologie des événements



Situation opérationnelle

A 18h58 Message du Chef de Colonne :

« Feu d'entrepôt généralisé à l'adresse indiquée, le feu intéresse 2 entrepôts mitoyens avec stockage de décorations diverses totalement embrasés. Sur le 2^e entrepôt mitoyen, risque de propagation en cours, stockage de produit divers dont du chlore non altéré actuellement. Les 2 entrepôts représentent une surface de 3000 m² environ.

Sectorisation du chantier :

- LT XX Entrepôts / décoration
- LT YY Stockage

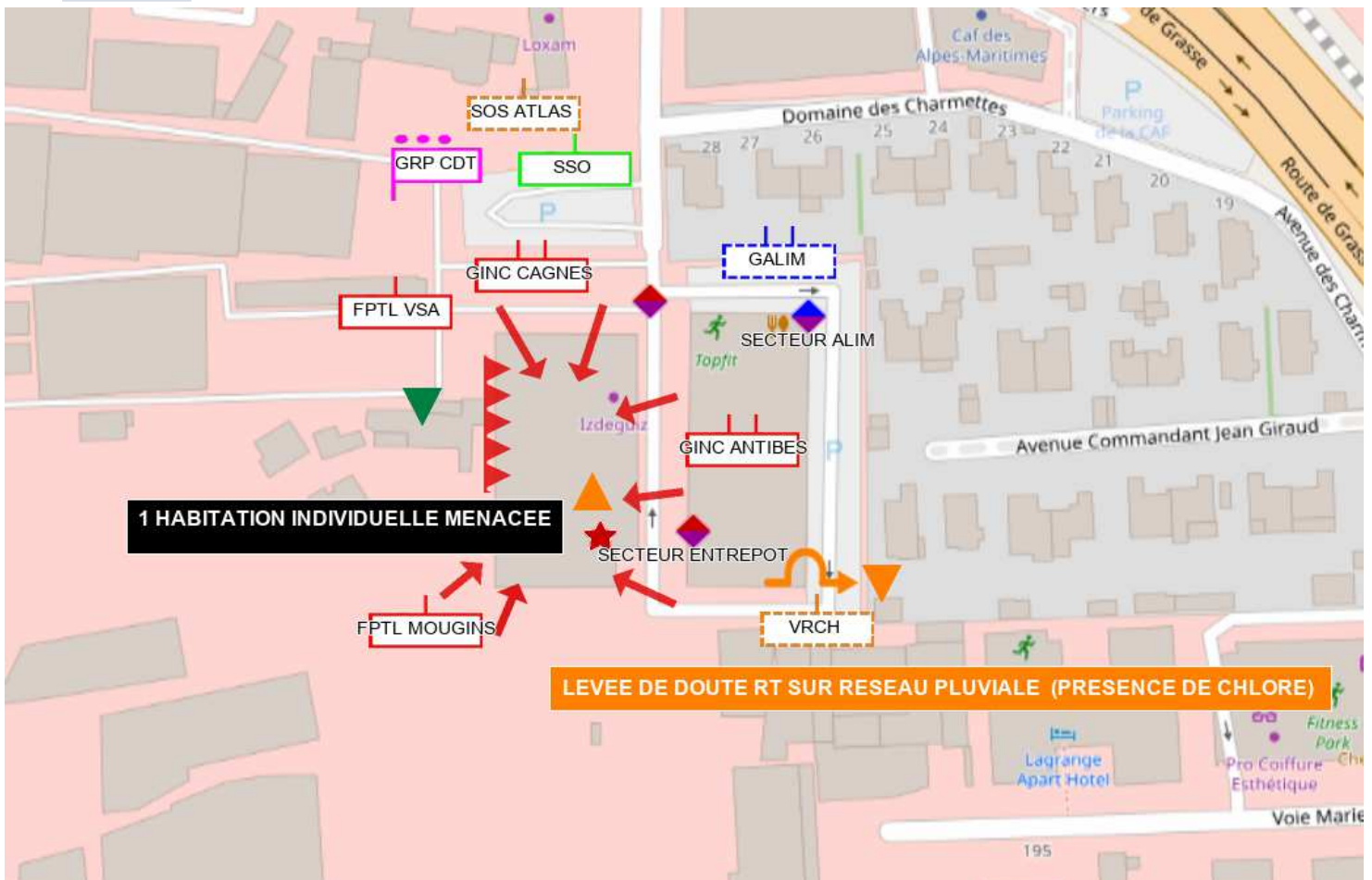
Je prévois :

- une propagation et un percement de la toiture
- une difficulté d'approvisionnement hydraulique
- un 3^e secteur hydraulique à l'arrivée des GCA Alpha et Bravo

Je prends le **Commandant des Opérations de Secours** ».



SITAC DU CHANTIER A 19H05





Éléments favorables

(Éléments facilitateurs pour la gestion de l'intervention)

- Accessibilité des EPC autour des bâtiments
- Bâtiments isolés des tiers sur 3 façades (façade Charlie adjacente à une habitation)
- Absence de public ou de victimes dans l'entrepôt
- Engagement du 2^e GINC par anticipation du CODIS dès le message du 1^{er} FPTL
- Réactions immédiates du 1^{er} CDG permettant la sauvegarde du point sensible
- Utilisation des drones permettant de parfaire les reconnaissances, vérifier l'efficacité du dispositif hydraulique de lutte et le traitement des points chauds



Éléments défavorables

(Éléments déstabilisants et perturbateurs pour la gestion de l'intervention)

- Absence d'isolement et de recouplement à l'intérieur de l'entrepôt
- Structure du bâtiment composée essentiellement de parpaings et de bardages engendrant un risque permanent d'effondrement
- Présence de chlore et d'acide dont le conditionnement et la quantité sont inconnus au départ
- Réseau hydraulique déficient
- Présence d'une habitation isolée à proximité immédiate de la façade Charlie
- Accessibilité limitée (une seule voie)
- Terrain en pente sur les faces latérales du bâtiment entraînant les eaux d'extinction polluées vers les regards d'eau pluviale
- Refus de VEOLIA de se rendre sur les lieux



Axes d'amélioration et recommandations

- Classifier ce secteur en zone à déficience hydraulique dans le système de gestion opérationnel (trains de départ initial adaptés)
- Anticiper la sollicitation de *Véolia* pour le renforcement du réseau de DECI
- Favoriser un engagement précoce de la SOS ATLAS pour les interventions dimensionnantes « feu d'entrepôt »



DRONE Focus sur l'apport des Drones sur ce type d'opération, le mot du RDS :

La SOS ATLAS (Appareils Télé pilotés de Lutte d'Appui et de Secours) peut être engagée sur proposition du CODIS ou à la demande du COS sur les interventions dimensionnantes ou présentant un caractère particulier. **Les drones constituent un outil supplémentaire de renseignement du COS** par une vue aérienne globale de la ZI et la mise en œuvre de différentes technologies comme :

- Zoom optique et numérique
- Télémètre laser pour la calcul de surface et de distance
- Caméra thermique
- Photo et vidéo
- Retour vidéo en direct sur VPCC/CODIS ou sur écran déporté
- éclairage et porte voie

Ainsi sur un feu de structure l'emploi du drone facilite l'analyse de la ZI, permet notamment une **meilleure compréhension des enjeux** et d'apprécier l'**efficacité du dispositif d'extinction** mis en œuvre.

DOCUMENTATION

GALIM



FICHE



ALIM



POD



Unité drones

